



PERSONNELS DES GreTa

Agents administratifs, techniques et enseignants :
faîtes respecter vos droits individuels et collectifs !

Élections professionnelles

de la FONCTION PUBLIQUE

AUGMENTER NOS SALAIRES !

Le coût de la vie a augmenté de 27 % depuis 2000, or nos indices n'ont évolué que de 10 %. Nous revendiquons :

 **L'augmentation significative et immédiate** de la valeur du point d'indice pour compenser la perte de 17 % du pouvoir d'achat !

Contre la précarité et pour l'égalité salariale, nous exigeons aussi :

 La **reconnaissance réelle des qualifications et des diplômes** dans les grilles salariales et réévaluation systématique en cas de requalification.

 Et nous refusons toute forme de rémunération au mérite.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES !

 **Égalité salariale et suppression des discriminations** dans le déroulement des carrières.

 Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

du 29 NOVEMBRE⁰⁸
au 6 DÉCEMBRE²⁰¹⁰
JE VOTE CGT !

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Réduction du temps de travail :

 Il faut que le temps de travail des personnels enseignants s'aligne sur celui des enseignants titulaires : **648h annuels** pour les formateurs contractuels.

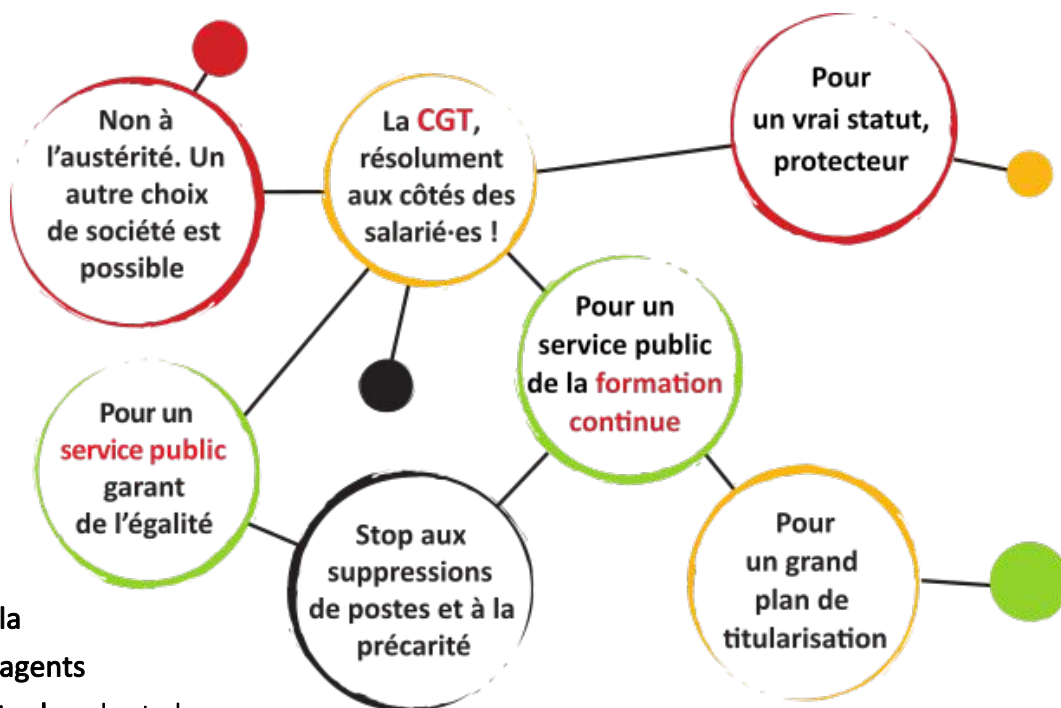
 Nous réclamons également les **32h hebdo** pour le personnel administratif

Pour respecter la santé des salariés :

 Suppression du jour de carence.

 Pour l'embauche de médecins de prévention académiques que les contractuels Greta peuvent solliciter.

 Prise en compte des temps de trajets dans le temps de travail pour les enseignants.



La précarité règne dans les Greta, où la **quasi-totalité des agents sont des contractuels**, dont le contrat n'ouvre que très peu de droits.

Nous pouvons craindre que les salariés des Greta subissent de plein fouet les répercussions de la loi pour la « Liberté de choisir son Avenir professionnel », promulguée le 5 septembre dernier.

Ainsi, nous sommes déjà malheureusement assurés de devoir encaisser notamment :

- La baisse indécente des prix des formations, au détriment de la qualité pour les stagiaires
- Le tout apprentissage et la concurrence avec les CFA

En votant pour la CGT, les élections professionnelles au comité technique ministériel, académique et aux commissions consultatives paritaires sont l'occasion pour les salariés des Greta d'élire des représentants combatifs, qui défendront bec et ongle leurs droits individuels et collectifs.

Pour un véritable plan de titularisation

Le nombre de non-titulaires est plus important qu'en 2013, avant le plan Sauvadet pourtant prévu pour résorber la précarité. Aujourd'hui, le gouvernement annonce clairement s'appuyer sur des contractuels précaires sur des missions pérennes de service public contre le recrutement de fonctionnaires.

La CGT Éduc'Action considère qu'il faut ouvrir en urgence des négociations au niveau national pour la mise en place d'un véritable plan de titularisation pour garantir les besoins du Service public.

Titularisation immédiate des contractuels, sans condition de concours, ni de nationalité !

La CGT Éduc'Action revendique :

- la création d'un grand pôle public de la formation continue des adultes ;
- la titularisation de toutes et tous, sans condition de concours ni de nationalité ;
- l'arrêt du recours massif aux personnels précaires ;
- dans l'immédiat, la garantie de réemploi des non-titulaires ;

- la création des postes nécessaires pour assurer les missions du Service public de la formation continue ;
- l'alignement des carrières et des grilles de salaire sur celles des titulaires (sans rémunération au mérite) ;
- le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications ;
- et bien sûr... un vrai droit à la formation continue pour les salariés de la formation continue !